

Depuis plus de 30 ans, le Centre Régional des Techniques avancées (C.E.R.T.A.) est un organisme de formation et un pôle d'accompagnement socio-professionnel. Notre vocation est d'être un opérateur et un acteur d'intégration sociale et professionnelle faisant ainsi le lien entre les demandeurs d'emploi et les besoins des entreprises dans une approche responsable, solidaire et durable. Notre association, loi 1901, accueille, forme et accompagne 600 stagiaires de la formation professionnelle (par an) vers des qualifications et des certifications de niveaux Vbis, V et IV dans le domaine de la métallurgie, de l'insertion sociale et du secteur tertiaire. Depuis 4 ans, notre centre est le seul organisme de formation continue à accompagner des apprenants à une formation en CAP « Gardien d'immeuble » dans le département du Rhône.

Quelques chiffres :

- 52 stagiaires formés
- 89 % de réussite au CAP
- 60 % de placement en CDI

Nos partenaires :
AMALLIA, GRAND LYON HABITAT, IRA 3F, EST METROPOLE HABITAT, SACOVIV, SACVL

Contact :

Florence ORSOLINI

04 72 21 80 11

orsolini.florence@certa-asso.org

CAP Gardien d'immeuble

Le gardien d'immeuble assure le nettoyage et l'entretien des parties communes d'un immeuble et des espaces verts. Il collecte les ordures ménagères et surveille les installations. Il assure une présence sur un groupe d'habitations en disposant ou non d'un logement de fonction.

Véritable lien social entre le bailleur, les locataires et l'environnement, il assure et/ou coordonne des services quotidiens dus aux résidents aux titres des obligations du bailleur (accueil, information, nettoyages des parties communes, la sortie des poubelles et une petite maintenance).

L'Action de formation : « Gardien d'immeuble » a pour objectif d'accompagner les apprenants à l'employabilité et l'opérationnalisation de ces tâches. Le parcours suivi d'une durée de **700 heures en centre** et de **455 heures de stage en entreprise** permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier. A terme, les apprenants sont présentés aux épreuves du CAP « Gardien d'immeuble ».

Objectifs :

- ✓ Recevoir et informer les usagers ou les locataires, entretenir des échanges positifs et gérer des situations conflictuelles
- ✓ Assurer, garder, veiller au maintien en état de propreté et de bon fonctionnement des immeubles à usage d'habitation
- ✓ Effectuer des tâches administratives
- ✓ Coordonner l'activité technique d'agents d'entretien ou d'agents techniques lors d'interventions sur les lieux
- ✓ Présenter avec succès sa candidature au diplôme
- ✓ S'insérer durablement dans le métier

La Méthode Pédagogique : le stagiaire est au centre du dispositif et est positionné en tant qu'acteur responsable de son apprentissage. Nous proposons un accompagnement individualisé avec une pédagogie différenciée et une utilisation des méthodes actives.

FINANCEMENT Une réelle opportunité

Le Contrat d'Aide au retour à l'Emploi Durable (CARED) est un dispositif de la Région Rhône-Alpes qui permet une prise en charge financière de l'ensemble des coûts pédagogiques + la rémunération de l'apprenant pendant toute la durée de la formation et ce dans la mesure où une entreprise s'engage à embaucher un stagiaire à l'issue de la formation. La préparation Opérationnelle à l'Emploi (**POEC**) est également possible par le biais de l'OPCA et Pôle Emploi.

CALENDRIER 2016 -2017

Dès fin août 2016 : propositions des candidatures des stagiaires sélectionnés selon les critères retenus par les entreprises partenaires.

2^{ème} quinzaine de septembre 2016 : début de la formation au CERTA de Vénissieux

Octobre 2016 : début de la formation en entreprise

Juin 2017 : Epreuves d'examen du CAP.